



Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHIEUX)

**Elus représentés ayant donné pouvoir** : Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEU), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE) représentée par Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX) représenté par Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Gisèle CAROUGE (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE) représenté par Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON) représenté par Monsieur Dominique LECERF (VRON)

**Absent(s)** : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU) suppléé par Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

**Excusé(s)** : Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT)

**A été nommé(e) secrétaire** : Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

**Objet de la Délibération** : Décision budgétaire modificative n°2 – budget annexe crèche 2023

Vu l'article L. 1612-11 du code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2023\_040 du Conseil Communautaire en date du 22 mars 2023 approuvant le Budget annexe Crèches 2023, la délibération n°2023\_083 en date du 11 juillet 2023 relative à la décision modificative budgétaire n°1

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires 2023,

Le Conseil Communautaire décide, à la majorité :

Qu'une deuxième décision modificative du budget annexe d'ajuster les crédits budgétaires tels que présentés dans le

RF Préfecture de la Somme  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/10/2023 080-200070936-DE_2023_100-DE
---



## DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1 BUDGET ANNEXE CRECHES

FONCTIONNEMENT			
CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre	
012 - 6413 Rémunération personnel non titulaire	+12 000,00	013 - 6419 remboursement sur rémunération du personnel	+12 000,00
Total	+12 000,00	Total	+12 000,00

  

INVESTISSEMENT			
CHARGES Ventilation / chapitre		PRODUITS Ventilation / chapitre	
Total	+0,00	Total	+0,00

-Sur la section de fonctionnement :

En dépenses de fonctionnement, le recrutement de personnel pour faire face aux besoins, nécessite d'ajuster les crédits dédiés à sa rémunération pour ajouter 12 000 € au chapitre 012 ; cette dépense est neutralisée en recette par un remboursement équivalent sur des rémunérations de personnel.

De donner délégation au président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

#### Résultats des votes

##### Pour : 75

Farcy Pascal  
Berthe Antoine  
Balesdent Bruno  
Patte Claude  
Bourgeois Thibault  
Dufour Grégory  
Bordet Xavier  
Gamard Marcel  
Mouton Eric  
Cat René  
Doyer Mathieu  
Bouchez Franck  
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck  
Gérard Olivier  
Beron Maïté  
Delannoy Dominique  
Briet Damien  
Alexandre Isabelle  
Taeck Guy  
Wallet Daniel  
Martin Jean Luc  
Baillet Alain  
Kraemer Eric  
Van Riek Onghena Marie Josée représentée par Baillet Alain  
Guillot Bruno  
Pruvot Jean Paul  
Carpentier Fabien  
Noël Frédéric  
Deleens Stéphane représenté par Farcy Pascal

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/10/2023

080-200070936-DE\_2023\_100-DE

Doublet Odile  
Evrard Philippe  
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard  
Delorme Véronique  
Delcourt Pierre  
Pecquet Jean Marie  
Pley Olivier représenté par Parment Philippe  
Parment Philippe  
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe  
Pierrin Philippe  
Gallet Gérard représenté par Wallet Daniel  
Crépy Yves  
Conty José  
Forestier Maurice  
Croiset Laurence  
Boucart Jean-Charles  
Monflier Bernard  
Basalmo Martial  
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine  
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon  
Roucoux Annie  
Ducastel Mesjri Sophie  
Louvet Gérard représenté par Roucoux Annie  
Jaméas Jean Jacques  
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire  
Fourdinier Marie Claire  
Bourgois Frédéric  
Bost Patrick  
Thueux Jacky  
Magnier Annita représentée par Hareux Dany  
Porquet Joël  
Hareux Dany  
Lepaysan Joanny  
Carouge Gisèle représentée par Lepaysan Joanny  
Nester Paul  
Wattebled Rachel  
Martin Jocelyne  
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne  
Farcy Joël  
Sauvage Laurent  
Patricia Poupert  
Soubry Patrick représenté par Lecerf Dominique  
Lecerf Dominique  
Marcassin Daniel  
Canal Valérie-Anne  
Miannay Thierry

Contre : 0

Abstention : 1

Farcy Eric

RF  
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité  
Date de reception de l'AR: 05/10/2023  
080-200070936-DE\_2023\_100-DE

Ne prennent pas part au vote : 3

Merlin Marie Jeanne

Hertault Claude

Richard Renard représenté par Claude Hertault

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,  
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Claude HERTAULT



RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/10/2023

080-200070936-DE\_2023\_100-DE